

Refuge Fründen, Kandersteg (BE), 6 juin 2010 - Déclenchement d'une avalanche par une tierce personne.¹

Un groupe de neuf jeunes gens redescend du refuge Fründen autour de midi lorsque se produit l'accident. Un skieur en amont qui effectue la descente déclenche une avalanche de neige meuble. Le skieur ainsi que deux des neuf personnes effectuant la descente sont emportés par le glissement de la masse de neige. L'un des hommes du groupe de neuf personnes est projeté sur de hautes parois rocheuses environ 200 mètres plus bas. Il ne peut être dégagé qu'après son décès.

Circonstances de l'accident et opération de sauvetage

La 67^e course de ski de printemps, désormais traditionnelle, a eu lieu le dimanche 6 juin sur le glacier de Fründen. À l'heure de midi, le participant A rencontre, dans le refuge de Fründen, le groupe des neuf anglophones impliqués dans l'accident qui aura lieu plus tard. Il discute avec eux et prend congé des membres du groupe à leur départ du refuge. Le skieur A part également environ 10 à 15 minutes plus tard pour redescendre dans la vallée. Comme d'habitude, il veut encore descendre la dernière pente en aval du refuge puis continuer la descente à pied au début de la barre rocheuse. Après avoir chaussé ses skis, le skieur A vérifie qu'il n'y a personne en aval de sa position. Il voit que le champ est libre et pense que le groupe des neuf jeunes se trouve déjà plus bas au niveau de la barre rocheuse. Le skieur A entame donc sa descente (figure 1). Après quelques virages, il est emporté par une coulée de neige, une petite avalanche de neige meuble mouillée. Il fait une chute latérale et glisse avec la masse de neige sur un éperon rocheux. Il continue à dévisser sur 30 mètres environ avant de parvenir à s'arrêter à l'aide de son ski, quelques mètres avant un escarpement rocheux. Le skieur A n'est pas blessé.

Juste avant que sa descente ne soit interrompue, le skieur A aperçoit à nouveau le groupe de neuf personnes. Après avoir déchaussé ses skis, il voit que l'une des femmes du groupe, qui effectuait la descente en quatrième position, a été visiblement emportée par la coulée de neige. Elle est allongée sur un sentier de descente en contrebas, sécurisé par une main courante constituée de barres de fer et de câbles d'acier. Ses vêtements et son sac à dos se sont coincés dans les fils de fer et ont arrêté sa chute. Le skieur A qui est sur place se précipite vers la femme qui est étendue immobile et constate qu'elle est gravement blessée. Il dispense

immédiatement les premiers secours. Il charge un homme du groupe de remonter immédiatement au refuge et de donner l'alerte. Ce n'est qu'après qu'ils s'aperçoivent qu'un homme du groupe de neuf personnes, qui se trouvait en cinquième position, manque à l'appel. Il a vraisemblablement été emporté par la masse de neige sur la partie non sécurisée de l'itinéraire du refuge et entraîné vers plusieurs barres rocheuses de grande hauteur.

L'accident s'est produit entre 11h50 et 12h00. À 12h15, la personne portée disparue peut être repérée pendant l'approche du premier hélicoptère de sauvetage. Elle est étendue immobile et non ensevelie à environ 200 mètres de dénivellation de l'endroit où elle a été entraînée, au bord de la moraine latérale de Mittelschnyda. Le médecin transporté par hélicoptère décide donc de porter secours en premier lieu à la femme gravement blessée. Après les premiers soins, la personne gravement blessée est transportée, sous assistance médicale, à l'Inselsspital de Berne. Le jeune homme du groupe de neuf personnes, qui a dévissé jusqu'à la moraine Mittelschnyda et qui est mortellement blessé, est hélitreuillé par une autre équipe et rapatrié à Frutigen.

Situation météorologique et avalancheuse

Le début du mois de juin avait été froid et, à basse altitude, pluvieux. Au-dessus de 2 500 mètres environ, il était tombé 10 à 20 centimètres de neige. À partir du 4 juin, une situation anticyclonique s'était installée et, le 5 juillet, l'isotherme zéro degré était déjà situé à 4 000 mètres d'altitude. Le jour de l'accident, le temps était ensoleillé le matin et les températures étaient douces. À cette altitude, le manteau neigeux n'avait donc vraisemblablement pas gelé pendant la nuit précédente. Dans la journée, des nuages étaient arrivés par le sud-ouest. Au moment de l'accident, la visibilité était encore bonne et le relief bien visible.

Bulletin d'avalanches

Le dernier bulletin d'avalanches avait été diffusé le 31 mai (valable jusqu'au 4 juin). En raison des chutes de neige de fin mai et début juin, un risque accru d'avalanches avait été annoncé et il avait été signalé qu'en cas d'ensoleillement et de réchauffement, des avalanches et des coulées de neige mouillée pouvaient se produire. La neige fraîche risquait de glisser sur la neige ancienne. Ce risque devait être pris en compte surtout pendant les deux

1. Extrait du: Etter, H., Stucki, T., Techel, F., Zweifel, B. 2012: Schnee und Lawinen in den Schweizer Alpen. Hydrologisches Jahrbuch 2009/10. Davos, WSL-Institut für Schnee- und Lawinenforschung SLF, 81 S., Seiten 77 – 79, traduction: TTN Translation Network

premiers jours de temps chaud et ensoleillé.

Le jour de l'accident, aucun bulletin d'avalanches n'avait été émis. Ce jour-là, qui était déjà le troisième jour de temps généralement chaud et ensoleillé, il ne devait pas y avoir de risque accru d'avalanches de neige sèche ou bien de coulées ou d'avalanches de neige meuble mouillée.

Autres informations

Le 7 juin, le juge d'instruction compétent a mandaté le SLF afin qu'il effectue une inspection du lieu de l'accident en vue d'une éventuelle expertise. Cette inspection a eu lieu le 8 juin et un collaborateur du SLF a également rédigé un rapport d'expertise. Il y était notamment souligné qu'il n'y avait pas de risque accru d'avalanche le jour de l'accident.



FIGURE 1 – Zone de l'accident au sud-est du lac Oeschinensee avec le glacier Fründen en haut de la photo, le refuge Fründen (F) et l'emplacement de l'accident. La ligne en pointillés rouges indique la trace de descente du skieur, en pointillés bleus le tracé approximatif de l'avalanche à l'origine de l'accident et la flèche bleue indique le sens de glissement de la masse de neige. Le cercle rouge indique l'emplacement des deux randonneurs blessés du groupe de neuf personnes lorsqu'ils ont été emportés par l'avalanche de neige meuble. L'endroit où a été retrouvée la personne blessée mortellement est situé nettement en-dessous de la limite inférieure de la photo (Photo : SLF/J. Schweizer).

Remarques

- Il ne fait aucun doute que le skieur a attendu qu'il n'y ait plus personne dans la trajectoire de sa descente. Il s'agit d'une mesure de sécurité usuelle. De toute évidence, le laps de temps écoulé n'était pas suffisant. Le groupe de neuf personnes avait vraisemblablement progressé plus lentement que ne le pensait le skieur. Un enseignement à retenir et à appliquer impérativement surtout par les randonneurs inexpérimentés.

– A la date de publication de ce rapport, on ignore si l'enquête est close ou si une plainte a été déposée.

Données sur l'avalanche

Avalanche			
Carte n°	1248	Épaisseur de rupture min. [cm]	–
Largeur [m]	300	Épaisseur de rupture moyenne [cm]	–
Longueur [m]	10	Épaisseur de rupture max. [cm]	10
Terrain			
Exposition	N	Déclivité selon carte [°]	35
Altitude en m.	2520	Configuration du terrain	Combe
Infos sur le déclenchement			
Déclenchement par	Personne	Distances de sécurité	–
Nbre de personnes ayant déclenché	1	Activité	Skieur de randonnée/marcheur
Nbre de personnes impliquées	3	Traces	Pente vierge
Dommages		Type d'ensevelissement	Durée d'ensevelissement
1 ^e personne	décédée	non ensevelie	–
2 ^e personne	blessée	non ensevelie	–
3 ^e personne	indemne	non ensevelie	–

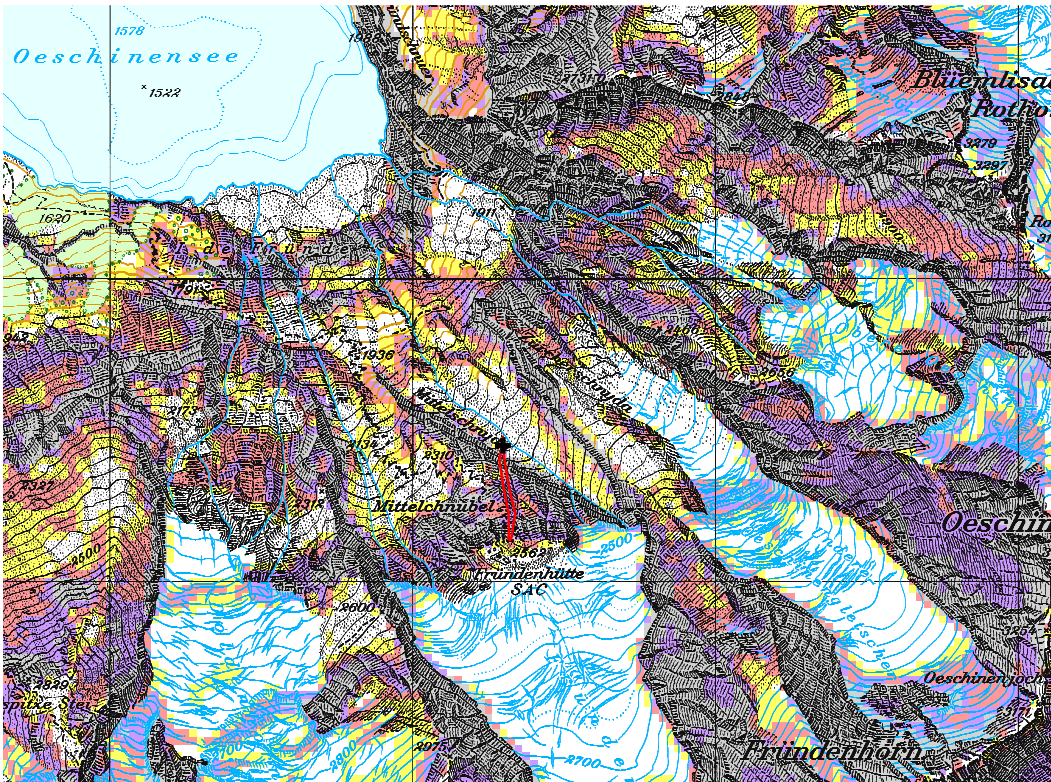


FIGURE 2 – Extrait de carte de la zone de l'accident (carte 1:25 000, n° 1248) avec le contour de l'avalanche qui a causé l'accident (rouge) et l'endroit où a été retrouvée la victime. Carte: reproduit avec l'autorisation de swisstopo (JA100118/JD100040).